

Formation : CSE : formation économique

Formation pratique - 5j - 35h00 - Réf. RBV

Prix : 2460 € H.T.



4,8 / 5

BEST

Nouvelle édition

Pour délibérer avec l'employeur, il est nécessaire que les membres du CSE acquièrent les compétences juridiques, économiques et financières pour exercer pleinement leurs attributions économiques. Cette formation vous permettra d'obtenir les qualifications indispensables au bon déroulement de votre mandat.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Connaître le rôle et les missions du Comité Social et Économique (CSE)
- ✓ Acquérir le vocabulaire comptable, financier et juridique
- ✓ Apprécier la situation économique et l'environnement de l'entreprise
- ✓ Suivre les informations nécessaires pour apprécier la rentabilité et la santé financière de son entreprise

Public concerné

Représentants du personnel au CSE, représentants syndicaux.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative, nombreux exercices et études de cas, quiz, mises en situation.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

PARTICIPANTS

Représentants du personnel au CSE, représentants syndicaux.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Comprendre le rôle, les missions et le fonctionnement du CSE

- Cerner le rôle et les attributions du Comité Social et Économique.
- Connaître la composition du CSE.
- Organiser les différentes commissions du CSE.
- Gérer les ressources et moyens disponibles du CSE.

Travaux pratiques

Quiz et exercice sur le règlement intérieur du CSE.

2 Exercer les attributions économiques

- Distinguer la notion d'information et de consultation.
- Identifier les consultations récurrentes et ponctuelles.
- Connaître le contenu de la BDESE et interpréter les données.
- Connaître les principes du déroulement des réunions.

Mise en situation

Déroulement d'une réunion du CSE et gestion de la confidentialité. Quiz "information ou consultation". Etude d'un cas pratique de consultation. Analyse de la BDESE des participants.

3 Les moyens d'intervention du CSE

- Prendre des initiatives : inspections, enquêtes, propositions.
- Porter une réclamation, assister un salarié.
- Recourir aux droits d'alerte quand nécessaire.
- Gérer les activités sociales et culturelles.

Travaux pratiques

Etude d'un cas pratique de soutien à un collègue. Exercices sur le budget du CSE et le risque URSSAF.

4 Se repérer dans les différentes modifications juridiques

- Connaître les principales formes juridiques et les organes de direction.
- Appréhender la représentation au Conseil d'administration ou au conseil de surveillance.
- Comprendre les restructurations : location gérance, changement d'employeur, cession, fusion, OPA OPE, concentration.
- Recenser les incidences sociales : L1224-1 ou non, transfert, renégociation du statut collectif.

Travaux pratiques

Quiz.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Agir en cas de réductions d'effectifs et/ou situation économique difficile

- Connaître le rôle du CSE en cas de réorganisation avec ou sans PSE
- Identifier le cadre juridique : PDV, RCC, APC, GEPP, PSE.
- Définir le licenciement économique.
- Connaître les procédures des petits licenciements et grands licenciements (PSE).

Travaux pratiques

Quiz.

6 Analyser les comptes de l'entreprise

- Connaître les principes comptables.
- Analyser le bilan et le compte de résultat.
- Évaluer la santé financière de son entreprise.
- Cerner les rôles et missions des experts comptables et commissaires aux comptes.
- Recenser les principales sources de financement de l'entreprise.
- Repérer les ratios importants pour son entreprise.

Travaux pratiques

Revue d'un bilan et préparation de la consultation sur la situation économique et financière.

7 L'épargne salariale

- Identifier les différents outils de l'épargne salariale.
- Connaître les points communs et différences de la participation et de l'intéressement.
- Comprendre l'épargne salariale (PEE, PERCO, PERE) et les informations associées.

Travaux pratiques

Quiz et exercice à partir d'un accord d'intéressement.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 1 juin, 7 sep.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 1 juin, 7 sep.